

VEILLE, ARGUMENTAIRE, RIPOSTE

11 février 2012

<p>Droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels : face aux divisions et aux discriminations, nous voulons l'unité et l'égalité</p>
--

Se préparant à officialiser sa candidature, le Président sortant mise sur la division des Français. Pour faire oublier son échec en matière économique et sociale, il tente de changer de terrain pour se situer sur celui des valeurs familiales et morales. Ainsi se déclare-t-il hostile au « mariage homosexuel » dans le *Figaro Magazine* : « En ces temps troublés où notre société a besoin de repères, je ne crois pas qu'il faille brouiller l'image de cette institution sociale essentielle qu'est le mariage. [De plus], il ouvrirait la porte à l'adoption ». Au contraire, le projet de François Hollande est de rassembler la société française, sans hypocrisie ni naïveté, en faisant des propositions précises, responsables, courageuses. Parmi lesquelles figure « l'ouverture du droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels » (proposition 31).

1) Si la politique est le service de l'intérêt général, alors L'UMP devrait s'extraire de ses calculs électoraux et regarder la question en face.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics évaluent à 30 000 à 40 000 le nombre d'enfants élevés en France par un couple de même sexe. Nous avons depuis longtemps le recul nécessaire pour observer que ces enfants sont élevés dans de bonnes conditions et que ces parents éprouvent les mêmes difficultés et les mêmes joies que les autres. Les Français le savent : 63% d'entre eux sont favorables à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. 56% d'entre eux sont favorables à l'ouverture de l'adoption.

En ce domaine comme en économie, M. Sarkozy regarde l'Allemagne quand cela l'arrange : même si elle n'a pas encore ouvert le mariage aux couples de même sexe, l'Allemagne permet aux homosexuels d'adopter l'enfant de leur conjoint.

2) On peut se payer de mots, reste une réalité : il existe, en France comme chez nos voisins européens, des couples homosexuels et des parents homosexuels.

La seule question est de savoir si la loi doit continuer à faire la différence entre eux en raison de leur orientation sexuelle, ou si elle doit enfin reconnaître cette situation de fait et l'égalité de dignité de chacun. La position de M. Sarkozy est fondée sur la discrimination, notre approche repose sur l'égalité.

Loin de l'affaiblir, l'ouverture du mariage civil à tous les couples renforcera cette institution. En Belgique, depuis 8 ans, un mariage sur 20 unit un couple de même sexe. En Espagne, depuis 6 ans, un mariage sur 50 unit un couple de même sexe. À nos frontières, plus de 30

VEILLE, ARGUMENTAIRE, RIPOSTE

000 couples de même sexe sont ainsi mariés, sans que cela ait eu un quelconque effet négatif sur la perception du mariage dans la société.

3) Étendre un droit n'est pas du relativisme, mais une marque de l'humanisme républicain.

L'évolution du regard de notre société sur l'homosexualité témoigne de notre profond attachement à la République et à ses valeurs universelles, car il n'est pas de démarche plus communautariste que celle qui vise à limiter l'accès à certains droits aux uns et à refuser leur accès à d'autres.

Aujourd'hui, parce que le mariage est interdit aux couples de même sexe, et parce que l'homoparentalité n'est pas reconnue, de nombreuses injustices et discriminations perdurent :

- les homosexuels vivant en couple dont le conjoint décède ne peuvent bénéficier de la pension de réversion ni de l'allocation veuvage ;
- les couples de même sexe composés d'un Français et d'un étranger extra-communautaire n'ont pas l'assurance de pouvoir vivre ensemble en France ;
- les enfants élevés par deux parents de même sexe n'ont, aux yeux du droit, qu'un seul parent. Ses liens avec le parent « social », en cas de séparation ou de décès, ne sont pas protégés.
- Enfin et surtout, la République accordant plus de droits aux hétérosexuels qu'aux homosexuels, elle accrédite les préjugés mesurant la valeur des individus à l'aune de leur orientation sexuelle. Ce sont ces préjugés qui aboutissent aux violences et aux discriminations dont sont victimes les homosexuels aujourd'hui.

4) Le projet d'ouvrir le mariage et la possibilité d'adoption aux couples homosexuels est assumé de façon transparente, revendiquée et responsable.

Il s'inscrit dans le prolongement de la réforme du pacs votée par la gauche en 1999, que la droite à l'époque a critiqué avec une violence rare, mais qu'elle accepte pourtant aujourd'hui, y compris Christine Boutin qui, à l'époque, le pourfendait dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Et si pour une fois, la droite s'épargnait le fait de changer d'avis ?

Les Français veulent pouvoir choisir leur vie et faire entendre leur voix. Trop longtemps, les responsables politiques sont restés sourds aux évolutions de la société et aux aspirations nouvelles des citoyens.

Les valeurs sont faites pour rassembler, pas pour diviser, ni pour discriminer, encore moins pour stigmatiser. La responsabilité d'un Président, c'est de porter un projet de société, pas d'organiser la division des citoyens.

**FRANÇOIS
HOLLANDE
2012**

VEILLE, ARGUMENTAIRE, RIPOSTE